

**FORMULAIRE DE REMISE D'AVIS
DES CHAMBRES EMPLOI-FORMATION
(INSTANCE BASSINS EQFE)
SUR L'AGREMENT OU LE RENOUELEMENT D'AGREMENT DE FILIERES CISP**

Version DFP du 7 mars 2022

CHAMBRE EMPLOI-FORMATION DE :

Namur

Références légales :

- Article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
- Article 24 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle

Dénomination du CISP :

LA CALESTIENNE ASBL

Adresse du CISP

Indiquez l'adresse du siège d'exploitation du CISP qui relève de la compétence de votre Chambre Emploi-Formation. Ce siège peut être différent du siège social du CISP.

Rue :

Faubourg Saint-Martin

Numéro :

2 2

Boîte :

Code postal :

Localité :

BEAURAING

Synthèse des avis de la Chambre Emploi-Formation concernant les filières proposées à l'agrément par le CISP

N° filière (1)	Intitulé de la filière	Avis rendu (2)
1	Environnement : ouvrier de la nature – Eco-cantonnier	Favorable
2	Ouvrier semi-qualifié en Ecoconstruction	Favorable
3	Commis de cuisine – Commis de salle – Employé polyvalent d'hôtellerie (femme et valet de chambre) – Agent de comptoir et d'accueil	Favorable
4	Orientation – Essais et Métiers	Favorable

(1) Il s'agit du numéro d'ordre de la filière, tel que figurant dans la demande d'agrément.

(2) Favorable – Réserve – Défavorable

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

X	Favorable
----------	------------------

	Réservé
--	----------------

	Défavorable
--	--------------------

Motivation :

Les métiers de l'environnement ont évolué. A côté de métiers traditionnels liés à la forêt (ouvrier forestier-bucheron), à l'horticulture (ouvrier horticole) ou l'agriculture (ouvrier agricole), de nouvelles pratiques environnementales sont apparues. Elles ont mené à l'émergence de métiers correspondants, notamment celui d'éco-cantonnier ou ouvrier polyvalent dans le secteur de l'environnement. La formation organisée par La Calestienne répond à ce besoin. Elle est spécifique (ex. compétences liées à la protection et la gestion des espaces verts urbains et ruraux, des espaces naturels et des milieux aquatiques) et est la seule formation au métier d'éco-cantonnier proposée sur le territoire du Bassin de Namur.

Les perspectives d'emploi à l'issue de celle-ci sont situées dans le secteur public et le monde associatif (exemple : Division de la Nature, NATAGORA, ...) ; même si certains stagiaires peuvent également s'insérer dans des entreprises de gestion d'espaces verts. En effet, les opportunités d'emploi pour les métiers du secteur vert sont particulièrement importantes dans le Bassin namurois. Le Forem y a notamment diffusé en 2021 186 opportunités d'emploi pour le métier de jardinier d'espaces verts.

L'offre de formation pour adultes dans le domaine de l'horticulture est répartie géographiquement sur l'ensemble du territoire du Bassin de Namur :

- au niveau des CISP : formation d'entretien et aménagement d'espaces verts à Jambes (Jeunes aux Travail), formation en entretien des parcs et jardins à Doische (Charlemagne) et formation en aménagements extérieurs à Ciney (A l'Ovradge).
- au sein de l'Enseignement de Promotion sociale, aucune formation n'est répertoriée pour ce secteur et
- au sein de l'IFAPME, une formation d'entrepreneur de jardins et une formation de maraîcher sont proposées à Dinant.
- le Forem ne propose pas d'offre dans ce secteur.
- le Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté Forma'Rive organise également d'une formation d'ouvrier en parcs et jardins, mais à Floreffe et pour un public spécifique (centre agréé par l'AVIQ).

Aucune autre formation n'est organisée à Beauraing ou dans le sud de la Province de Namur.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

L'analyse des offres d'emploi reçues sur le territoire du Bassin de Namur et la liste des métiers critiques parue en 2021 confirment les besoins sur le marché de l'emploi des profils-métiers de *Isolateur de gros œuvre/toiture, monteur de structures bois, charpentier, monteur plaquiste, ouvrier de l'étanchéité et de l'isolation...*

En outre, **pour le profil d'étancheur, monteur en isolation ou poseur d'isolants**, plusieurs acteurs locaux experts du secteur attestent de la nécessité de **former à bien isoler les bâtiments** car les **métiers de l'isolation** sont perçus comme des **métiers d'avenir**.

Du côté de l'offre de formation professionnelle, la formation proposée est inédite dans son concept et n'a aucun équivalent sur le territoire du Bassin. En outre, le centre de formation L'asbl Calestienne dispense cette offre à Beauraing, à savoir dans **le sud de la Province** où il y a peu d'offres de formation proposées au public de demandeurs d'emploi.

Les autres offres de formations qui ont un lien avec le secteur visé sont les suivantes :

- En ce qui concerne les Centres d'insertion socioprofessionnelle : *Menuiserie-Isolation* à Mettet (Les Ateliers de Pontauray), *Rénovation, Ferronnerie d'art, bâtiment* à Namur (EFT L'outil), *Entreprise générale du bâtiment* à Namur (Jeunes Au Travail asbl) et à Sambreville, les formations *Monteur structure bois* et *Entreprise générale du bâtiment* par l'asbl Quelque chose à faire mais il est à noter pour cette dernière formation, que seuls quelques modules sont organisés à Auvélais, la formation est principalement dispensée sur le territoire du Bassin de Charleroi (Monceau-Sur-Sambre).

- Au niveau de l'IFAPME, des formations en menuiserie, en charpente et bois sont proposées à Dinant, à Namur et Gembloux.

- Le Forem propose quant à lui des formations de *Menuisier d'intérieur et d'extérieur* et de *Poseur de cloisons* à Namur (Saint-Servais).

- Enfin, l'enseignement de Promotion sociale propose une filière en ébénisterie et menuiserie à Namur (ITN Promotion sociale).

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément. **Toutefois, ils recommandent au porteur de projet de modifier le nom de la filière de formation. En effet, le terme « semi-qualifié » ne rejoint aucune nomenclature ni référentiel métier au niveau du secteur. Ils proposent une nouvelle dénomination plus neutre telle « Ouvrier (formé) en éco-construction ».**

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière : **Commis de cuisine – Commis de salle – Employé polyvalent d'hôtellerie (femme et valet de chambre) – Agent de comptoir et d'accueil**

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

X	Favorable
----------	------------------

	Réservé
--	----------------

	Défavorable
--	--------------------

Motivation :

Les métiers de cuisinier et commis de salle sont repris dans la liste 2021 des fonctions critiques du Forem. Le métier de restaurateur (cuisinier, chef de cuisine, chef de partie) est également repris dans la liste francophone des études qui préparent à une profession pour laquelle il existe une pénurie significative de main-d'œuvre de l'Onem pour l'année scolaire 2021-2022. Le secteur relaie d'importantes difficultés de recrutement notamment en raison du départ d'une partie du personnel formé vers des emplois dans d'autres secteurs lors de la crise sanitaire.

Dans le Bassin namurois, de nombreuses offres d'emplois relatives à aux métiers de l'Horeca ont été gérées par le Forem en 2021 : 342 offres pour le métier d'employé polyvalent en restauration, 251 pour celui de serveur en restauration, 247 offres pour le métier d'aide de cuisine, 183 pour celui de cuisinier, 17 offres pour des employés de café, bar, brasserie, 25 offres pour le métier d'employé d'étage, 54 pour des réceptionnistes en établissement hôtelier, 26 pour des maîtres d'hôtel, etc.

Plusieurs formations aux métiers de l'Horeca sont proposées sur le territoire du Bassin de Namur mais elles s'adressent à des publics variés et sont réparties géographiquement à divers endroits. Aucune autre offre de formation dans le secteur n'est proposée dans la région de Beauraing.

- En ce qui concerne les Centres d'insertion socioprofessionnelle : formation de commis de cuisine, commis de salle et commis de cuisine de collectivité à Mettet (Les Ateliers de Pontauray), formation de commis de cuisine, commis de salle à Namur (Le Perron de l'Illon), formation aux métiers de l'Horeca à Andenne (Focades) et formation à l'autonomie – nettoyage et petite restauration à Namur (Forma).

- Dans l'enseignement de promotion sociale, le CEFOR organise une formation de commis de cuisine à Namur.

- Au niveau de l'IFAPME, plusieurs formations sont proposées dans les centres de Namur et de Dinant (Apprentissage, formations de Chef d'entreprise ou formations de Coordination et d'Encadrement) : cuisinier travaillant seul, cuisinier de collectivité, garçon/serveur de restaurant, premier chef de rang, restaurateur.

- Par ailleurs, le centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté Le Mosan organise également des formations dans les domaines de la cuisine et de la salle, mais à Dinant et pour un public spécifique, porteur de handicap.

L'IBEFE Namur, dans son rapport analytique et prospectif 2021, recommande le maintien de l'ensemble de l'offre de formation existante pour répondre aux besoins du marché de l'emploi local.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

X	Favorable
---	-----------

	Réservé
--	---------

	Défavorable
--	-------------

Motivation :

Dans son dernier rapport analytique et prospectif paru en novembre 2021 (www.bassinefe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels), l'IBEFE de Namur soulignait une nouvelle fois les **besoins importants en termes d'offres d'orientation et découverte métiers** sur le Bassin de Namur.

Voici ces principaux constats en la matière :

« *Beaucoup de métiers et notamment de métiers pour lesquels **il existe de réelles perspectives d'emploi** restent encore inconnus, mal connus et/ou font l'objet de préjugés, souffrent d'un **déficit en termes d'image**. **Les jeunes et les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent dès lors pas aux options et formations qui mènent à ceux-ci et certaines d'entre elles ferment ou ne peuvent ouvrir. Cette méconnaissance des métiers est également source d'abandons en cours de formation.***

*Il est donc **indispensable de mettre en place et de développer plus d'actions de découverte, de promotion et de valorisation des métiers** : à destination des jeunes et des personnes sans emploi, mais également à destination des parents, des acteurs de l'orientation, des accompagnateurs, enseignants, chefs d'ateliers, ... (exemples : stages d'observation, journées découverte métiers, de séances d'acculturation en entreprises ou en centres de compétences , organisation de modules courts d'essais métiers, ...).* »

En ce qui concerne l'offre disponible sur le territoire, l'asbl La Calestienne est le seul CISP à proposer une offre structurelle sur la commune de Beauraing. Cette offre s'adresse à une petite quinzaine de demandeurs d'emploi. L'appel à projets « Appui aux parcours vers l'Emploi » permet d'envisager 5 autres offres potentielles en orientation sur la commune mais celles-ci ne sont à ce jour ni assurées ni programmées dans un agenda défini. En outre, les offres émergeant de cet appel à projets sont de plus courte durée et ne proposent dès lors pas le même service en ce qui concerne l'intensité et la continuité de l'accompagnement des publics. En conséquence, ne répondant pas aux mêmes besoins, ils ne s'adressent pas non plus au même type de public. Ces offres sont donc complémentaires à l'offre structurelle.

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément.